



ORDRE DU JOUR

Conseil d’établissement (séance ordinaire)
École Laurier (délocalisée)
LE MARDI 30 SEPTEMBRE 2025 à 19h via TEAMS

- 1. Mot de bienvenue
 - 1.1. De la direction (1 minute)
 - 1.2. Président sortant (1 minute)
- 2. Ouverture de la séance/ vérification du quorum (1 minute)
- 3. Lecture et adoption de l’ordre du jour (1 minute)
- 4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 5 juin 2025 (dépôt) (2 minutes)
- 5. Parole au public (sujet et question) (5 minutes)
- 6. Présentation des membres du conseil d’établissement (10 minutes)
- 7. Élections :
 - 7.1. Élection d’un-e président-e (5 minutes)
 - 7.2. Élection d’un-e secrétaire (5 minutes)
- 8. Mot du membre de la Communauté (10 minutes)
- 9. Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d’établissement (5 minutes)
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- Sujets nécessitant une décision (20 minutes)
 - 9.1. Mise à jour de la Régie interne du CÉ 2025-2026 (2 minutes)
 - 9.2. Calendrier des réunions du CÉ (2 minutes)
 - 9.3. Sorties au service de garde 2025-2026 (2 minutes)
 - 9.4. Mandat de surveillance de budget à un membre parent (2 minutes)
 - 9.5. Retour sur l’Assemblée générale du 11 septembre 2025 (2 minutes)
 - 9.6. Résolution sur les sorties éducatives autour de l’école (2 minutes)
- 10. Sorties éducatives (dépôt et approbation)
- 11. Points d’information/rapports
 - 11.1. Direction (5 minutes)
 - Consultation CÉ-PTRDI-Acte d’établissement
 - Politique du Fonds 4
 - 11.2. Personnel enseignant (5 minutes)
 - 11.3. OPP (5 minutes)
 - 11.4. Service de garde (5 minutes)
- 12. Sujets divers
- 13. Levée de la séance

Chantal Payette

Chantal Payette
Directrice